LES PETITS CITOYENS

Et si on s'parlait

de la justice

N°25

Production : Association *Les petits citoyens*
150 rue des Poissonniers - 75018 Paris
Conception : Catherine Jacquet - Yann Lasnier
Textes : Marie-Charlotte Lanta
Coordination éditoriale : Catherine Jacquet - Marion Pouvesle
Illustrations : Jérome EHO
Conception graphique : *Les petits citoyens*
Relecture : Sylvie Guilhot

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale
& la Fédération Léo Lagrange

Association *Les petits citoyens* - 2016 - Tous droits réservés

Et si on s'parlait de la justice ?

Et si on s'parlait Une collection pour les enfants dès 7 ans, initiée par l'association *Les petits citoyens*

Agathe

9 ans, en CM1

On dit de moi que je suis :

...Une rebelle qui parle fort, se mêle tout le temps de tout et est toujours là pour ses amis en cas de coup dur.

Ma devise : à tout âge, il faut se rebeller !

Arthur

11 ans, en CM2

On dit de moi que je suis :

...Un aventurier, toujours prêt à partager avec ses amis toutes ses découvertes !

Ma devise : qui ne risque rien, n'a rien !

Gary

8 ans, en CE2

On dit de moi que je suis :

...L'intello de l'équipe, un peu beaucoup geek aussi. Que je suis quand même grand malgré ma petite taille ! Et que je pourrais être astronaute.

Ma devise : c'est en cherchant que l'on trouve !

P'tite Marianne

7 ans, en CE1

On dit de moi que je suis :

...Un véritable pot de colle surtout pour mon frère Arthur. Je suis aussi curieuse et chipie à la fois. Je change d'avis tous les jours.

Ma devise : changer d'avis, c'est la vie !

Choum

Ma devise : waouff !

Sarah

10 ans, en CM2

On dit de moi que je suis :

...Une originale, qui ne fait rien comme les autres et qui aime s'engager pour des causes justes.

Ma devise : s'engager, c'est le pied !

Et si on s'parlait de la justice ?

Parfois, tu trouves que "c'est trop injuste !". Quand tu es grondé à la place d'un copain, ou que celui qui a commis une faute n'est pas puni, par exemple. La justice c'est justement ce qui permet de **garantir l'égalité de tout le monde devant la loi**. Ceux qui travaillent pour la justice ont comme mission de **résoudre les problèmes** entre les gens et d'**appliquer les règles pour mieux vivre ensemble**. Mais comment ça marche, la justice ? Que se passe-t-il lors d'un procès ? Et quand on est enfant, peut-on être condamné ?

Ce nouveau numéro de ta collection "Et si on s'parlait" va t'aider à **comprendre le fonctionnement de la justice en France, et son rôle au quotidien**.

Au programme :

Qu'est-ce que le ministère de la Justice ? p. 7
C'est trop injuste ! p. 9
La même loi pour tout le monde p. 11
Comment se passe un procès ? p. 13
Qui sont les juges ? p. 15
C'est quoi un avocat ? p. 17
On n'accuse pas sans preuve ! p. 19
Quand on est condamné p. 21
La prison p. 23
La justice pour les mineurs p. 25

L'objectif :

Comprendre tout ce qu'il y a derrière le mot "justice"

TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE

Qu'est-ce que le ministère de la Justice ?

: J'ai entendu un truc bizarre à la radio ! Ils parlaient d'un **GARDE DES SCEAUX**, on se croirait au Moyen Âge ! Il garde quoi en fait ?

: N'importe quoi, c'est le nom qu'on donne au ministre de la justice ! On l'appelle comme ça parce qu'avant, au temps des rois, c'était un Chancelier qui gardait les cachets en cire, qu'on appelle les sceaux, qui permettaient de prouver que les documents royaux étaient vrais.

: Ah, ok ! Mais le **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**, ça sert à quoi ?

: Il s'occupe de maintenir la justice dans la société. Ce mot vient de *Justicia*, la déesse de la justice chez les Romains. Elle est représentée avec les yeux bandés, un glaive et une balance, parce qu'elle est impartiale, c'est-à-dire qu'elle traite tout le monde pareil, elle tranche les conflits et elle pèse les pour et les contre avant de rendre son verdict. La **JUSTICE** résout les problèmes entre les gens. Basée sur le droit, elle permet de vivre ensemble et s'applique à tous.

: Au ministère de la Justice, on s'occupe de ceux dont le métier est d'appliquer les lois qui permettent de vivre ensemble. C'est le travail des femmes et des hommes de loi.

: Et le garde des Sceaux, il garde aussi les prisons ?

: Non, car il est ministre ! Lui, il prend les grandes décisions. Mais c'est bien son ministère qui s'occupe de l'organisation des prisons.

: Moi, plus tard, j'aimerais bien travailler au ministère de la Justice. Je deviendrai Super garde des Sceaux, le super héros qui fait respecter les lois parce qu'elles protègent les gens.

: T'as raison ! Être le gardien de la justice, c'est carrément top ! Un vrai super héros !

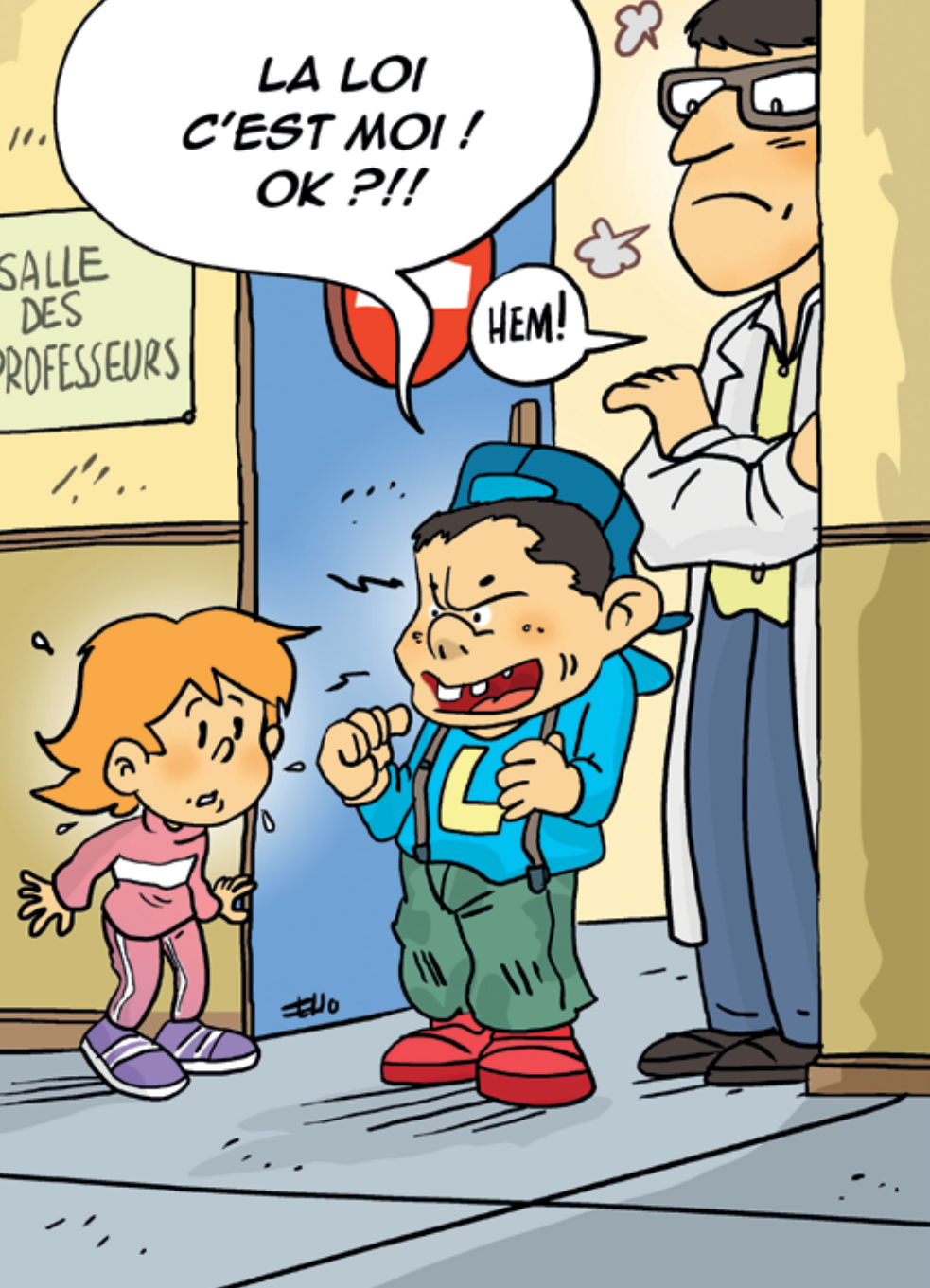
LA LOI C'EST MOI ! OK ?!!
HEM!
SALLE DES PROFESSEURS

C'est trop injuste !

: C'est trop injuste ! À cause de Louis qui n'arrête pas de m'embêter, je me suis fait punir par la maîtresse parce que je me retournais pour lui dire de me laisser tranquille.

: Ah, pas cool, c'était pas de ta faute ! Va voir ta maîtresse pour lui en parler.

: Mais j'ai peur que Louis se venge après...

: On ne va pas te laisser toute seule ! Aider les autres à se défendre pour éviter la LOI DU PLUS FORT, c'est aussi ça, la justice !

: Arthur a raison. Et si tu veux, on vient avec toi pour tout expliquer à ta maîtresse. Je suis sûre qu'elle va dire à Louis qu'il ne peut pas faire n'importe quoi.

: Et s'il se fait punir à cause de moi ?

: S'il se fait punir, ce sera de sa faute ! Il n'avait qu'à pas t'embêter. Tu ne fais que te défendre et c'est ton droit ! Faut savoir se faire respecter et ne pas se laisser marcher sur les pieds !

: Vous avez raison. Je suis petite, mais je vais lui montrer comment je m'appelle !

: En plus tu rends service à Louis parce qu'il finira par tomber sur plus fort que lui et il pourrait avoir de gros problèmes.

: Grâce à vous, c'est pas la loi du plus fort qui gagne, c'est la loi de l'entraide !

VOUS SAVEZ, PETITS OU GRANDS...
ON EST TOUS ÉGAUX DEVANT LA LOI !
EHo

La même loi pour tout le monde

: On a eu un débat en classe aujourd'hui sur la justice. C'était super intéressant. Le maître nous a expliqué qu'une **LOI** c'est un texte qui te dit tes droits et tes devoirs. Mais tout le monde n'était pas d'accord quand il a dit que les lois sont les mêmes pour tous.

: Tu veux dire que les enfants et les adultes ont les mêmes lois ?

: Exactement ! La loi est faite pour protéger tout le monde, adultes, enfants, pauvres, riches, on est tous égaux devant la loi.

: Moi, je pensais qu'à l'école on appliquait des lois spéciales pour les enfants...

: Ben non ! Il est interdit de voler les affaires des autres dans la classe... Mais les adultes non plus n'ont pas le droit de voler ! Le maître nous a expliqué que la loi est avant tout là pour tous nous protéger.

: D'accord, mais quand on est grand, on se permet plus de choses et on respecte moins les lois.

: Oui, certains essayent parce qu'ils se croient plus forts que les autres. Quand quelqu'un fait quelque chose d'**ILLÉGAL**, qui ne respecte pas la loi, la police intervient pour protéger les gens et il est puni par la justice.

: Moi, j'ai toujours peur quand je vois des policiers, mais heureusement qu'ils sont là pour vérifier que tout le monde respecte la loi. Ça me rassure !

: Ça vous dit de créer une loi tous ensemble pour qu'on n'ait plus jamais de devoirs ?!

C'EST COMME JE VOUS LE DIS MONSIEUR LE JUGE : JE L'AI VU PIQUER DANS LA CAISSE !
THO

Comment se passe un procès ?

: J'ai vu une série qui se passait pendant un procès, et il y avait vraiment du suspense. Impossible de savoir jusqu'à la dernière minute si l'accusé était coupable ou pas. Vous croyez que c'est comme ça en vrai ?

: Oui, tant que les juges n'ont pas rendu leur verdict, rien n'est joué. En France, la personne qui est jugée s'appelle un **PRÉVENU**, qui est assisté par un **AVOCAT DE LA DÉFENSE**. Les victimes sont également présentes, on les appelle **LES PARTIES CIVILES** et elles sont aussi aidées par leurs avocats.

: Dans la série, ils montraient que beaucoup de gens venaient assister au procès, c'est possible ça ?

: Oui, un des principes de la justice, c'est qu'elle est publique, sauf dans certains cas, comme les audiences concernant les enfants par exemple. Dans ce cas, le juge prononce le **HUIS CLOS**, c'est-à-dire que les portes sont fermées.

: Et il y a des gens qui doivent dire s'ils pensent que l'accusé est coupable ou pas !

: Oui ce sont les **JURÉS**. Ils interviennent uniquement pour juger un crime, lors de ce qu'on appelle un procès pénal. Car quand on fait quelque chose de mal, on est jugé par la société.

: Imaginons que quelqu'un fait un faux témoignage, qu'il ment pour se venger, la personne va aller en prison alors qu'elle est innocente ?

: Non, c'est rare car le faux témoignage est puni par la loi, c'est très grave et puis les juges étudient les preuves avant de condamner. C'est pour ça que, parfois, un procès peut durer longtemps, même plusieurs semaines !

: Wouah ! Ça fait beaucoup d'épisodes à regarder pour ma série !

SÉRIEUX... POUR DEVENIR JUGE, FAUT APPRENDRE TOUTES LES LOIS ?!! PLOUF-PLOUF ET LA COURTE PAILLE... ÇA MARCHE PAS ?!!
LIB
ECHO

Qui sont les juges ?

: Moi c'est décidé, quand je serai grande, j'aimerais être juge !

: Je suis sûre que c'est encore un moyen pour toi de faire ta loi !

: Pas du tout ! Ce ne sont pas les **JUGES** qui font les lois, mais ce sont eux qui prennent des décisions de justice pour faire appliquer la loi par tout le monde, c'est pas pareil !

: Et comment on devient juge ?

: Il faut apprendre le **DROIT**, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui définissent la vie en société. Et puis il y a une école spéciale qui s'appelle l'École nationale de la Magistrature, elle est à Bordeaux.

: Mais ça ne doit pas être facile parfois de rendre la justice. T'aurais pas peur de te tromper ?

: Un juge n'est pas tout seul, il y a d'autres **MAGISTRATS** avec lui. Les magistrats, ce sont les juges et les procureurs, ils sont tous formés dans la même école. Il y a aussi des experts, qui aident les juges à comprendre comment les choses se sont passées, et les avocats, qui défendent les gens qui sont jugés. Et puis, il y a les textes de loi, les règles du droit, qui aident à prendre les bonnes décisions.

: Mais c'est quoi un procureur ?

: C'est le **MAGISTRAT** qui poursuit l'accusé devant le tribunal, il représente la société. Par exemple, si quelqu'un a fait un excès de vitesse très important après avoir bu trop d'alcool, même s'il n'a pas provoqué d'accident, le procureur peut demander qu'il soit jugé parce qu'il a commis des infractions et représente un danger sur la route.

: Ça met la pression ! Quand tu seras juge, on pourra plus faire de bêtises !

T'EN PENSES QUOI DE MON COSTUME D'AVOCAT ? C'EST MOI QUI L'AI FAIT... JE T'EXPLIQUE PAS LA MASSE DE TRAVAIL !
BEN...
MISE EN SCÈNE
ECHO

C'est quoi un avocat ?

: On répète une pièce de théâtre cette année en classe, c'est super ! Je vais jouer le rôle d'un avocat...

: C'est bizarre comme spectacle, vous faites parler les légumes ?

: Mais non, banane ! Je parle de l'avocat qui défend une personne accusée d'avoir fait quelque chose de mal, qui ne respecte pas la loi. Un avocat peut aussi aider une victime à obtenir réparation.

: Ah, d'accord !

: La maîtresse nous a expliqué que ça vient du latin *advocare* qui signifie "appeler auprès de..."

: Un **AVOCAT** connaît le droit, il s'occupe de plein de choses, des divorces, de la protection des enfants en danger, des conflits entre voisins, des problèmes au travail, par exemple.

: Alors, il peut nous conseiller et nous défendre quand on est victime.

: Mais ça doit coûter cher, un avocat !

: Tout le monde doit pouvoir être aidé par un avocat ! C'est même un droit. Dans les cas les plus graves : si on n'a pas d'avocat, on en désigne un pour nous. On dit qu'il est "**COMMIS D'OFFICE**". Et il y a des aides pour les gens qui n'ont pas les moyens de payer un avocat. C'est ce qu'on appelle l'aide juridictionnelle.

: Et tu défends qui dans ta pièce de théâtre ?

: Justement, un avocat qui accuse le juge de l'avoir mangé.

C'EST LUI QUI M'A VOLÉ MA GLACE... J'EN AI LA PREUVE !
LA PREUVE ? DOMMAGE... JE VIENS DE L'AVALER RÔAAT !
BAE
EHO

On n'accuse pas sans preuves !

: J'en ai marre ! Je me suis encore fait voler 10 euros dans mon porte-monnaie ! Je suis sûr que c'est Léon !

: Qu'est-ce qui te fait dire ça ?

: Il m'énerve... Et puis je trouve qu'il n'est pas sympa avec moi en ce moment.

: Ça ne suffit pas pour accuser quelqu'un ! La **PRÉSOMPTION D'INNOCENCE**, tu connais ?

: Non, c'est quoi ?

: C'est un principe du droit en France. Tant que tu n'as pas prouvé que quelqu'un est coupable, c'est-à-dire sa culpabilité, il est considéré comme innocent.

: Donc, c'est à moi de prouver qu'il m'a volé ?

: Oui, s'il y avait un procès, tu serais ce qu'on appelle partie civile, et avec l'aide de ton avocat, tu devrais apporter des éléments de preuves contre Léon. On appelle ça une **INSTRUCTION**.

: Et si je ne trouve rien contre lui ?

: Alors sans preuves suffisantes, Léon ne sera pas puni, car on ne condamne pas les gens quand on a des doutes. Il serait **ACQUITTÉ** ou **RELAXÉ** c'est-à-dire déclaré non coupable selon les cas. Faute de preuves, ta plainte peut même être "classée sans suite", c'est-à-dire qu'on considère qu'il n'y a pas assez d'éléments pour juger. C'est grave d'accuser sans preuves !

: Bon j'avoue, j'ai menti, c'est pas Léon. Je me suis acheté une casquette avec les 10 euros.

MAIS, MONSIEUR LE JUGE, C'EST NORMAL QUE JE VOLE...
JE SUIS UN OISEAU !
EHO

Quand on est condamné

: J'ai trop peur ! Mon père a été convoqué au commissariat parce qu'il a brûlé un feu rouge et il n'avait pas son permis de conduire sur lui... J'espère qu'ils ne vont pas le mettre en prison !

: Mais non, on ne met pas les gens en prison pour ça ! Il va avoir une amende à payer et perdre certainement des points sur son permis de conduire.

: Si on devait mettre en prison tous ceux qui brûlent des feux rouges, ça ferait du monde derrière les barreaux !

: Oui, heureusement, en France, la justice applique un principe de **PROPORTIONNALITÉ DES PEINES**, c'est-à-dire que la peine dépend de la gravité des faits, de la situation de la personne accusée, si c'est la première fois ou si elle a recommencé par exemple.

: Donc si mon père avait brûlé plusieurs feux rouges cette année, ça serait encore plus grave ?

: Oui, et s'il avait provoqué un accident, alors là ce serait beaucoup, beaucoup plus grave.

: J'ai entendu dire que si un accusé est malade ou a un problème dans sa tête, il aura une sanction moins importante. Par exemple, si tu brûles un feu rouge parce que tu as eu un malaise, c'est pas la même chose que si tout allait bien !

: Mais alors ça veut dire que, quand on est malade, on peut faire n'importe quoi !?!

: Bien sûr que non ! Mais on adapte la peine. la justice peut par exemple placer sous **TUTELLE** une personne très handicapée c'est-à-dire la protéger en prenant les décisions pour elle, si elle en a besoin.

: La bonne nouvelle c'est que mon père n'est pas malade, il n'a juste pas fait attention et ça va lui servir de leçon.

PRISON
Papa
EHO

La prison

: Il y a une nouvelle dans la classe, elle m'a dit que son père est en prison ! Qu'est-ce que ça doit être dur...

: Oui, la prison c'est la pire des punitions. Parfois, on est condamné à la **PRISON AVEC SURSIS**, c'est-à-dire qu'on n'y va pas, mais que si on a encore un problème avec la justice un jour, on devra y aller pour de bon. Tu es privé de liberté pendant plusieurs semaines ou plusieurs années, tu imagines !?!

: Non, j'imagine pas du tout... Déjà quand je suis punie et que je dois rester dans ma chambre, j'en peux plus, alors en prison !

: Quand on va en prison, c'est qu'on a commis un délit ou un crime et c'est très grave. Ça doit permettre au prisonnier de réparer le mal qu'il a fait aux victimes et à la société. Il a le temps aussi de réfléchir à ses actes pour ne pas recommencer, ne pas **RÉCIDIVER** comme on dit.

: J'ai vu un reportage où les prisonniers faisaient des études en prison, ils sont obligés ?

: Non, ils ne sont pas obligés, mais ça peut les aider à se **RÉINSÉRER**, c'est-à-dire à trouver une place dans la société à leur sortie, avec un travail. D'ailleurs, le juge peut récompenser cet effort en accordant une **REMISE DE PEINE**, pour sortir plus vite de prison.

: Mais si on est emprisonné plusieurs années, on ne voit plus jamais sa famille ?

: Mais si, bien sûr, la famille et les enfants peuvent rendre visite au **PARLOIR**, un endroit surveillé dans la prison. Il y a aussi des établissements ou les prisonniers partagent quelques heures dans un petit appartement avec leurs enfants.

: Et puis on peut s'écrire aussi ! Ma copine, elle envoie des lettres à son père avec plein de dessins...

VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC LE JUGE DES MINEURS ?
TRIBUN
SALLE
D'ATTE
EHo

La justice pour les mineurs

: Dans mon club de sport il y a un garçon qui a volé de l'argent et il va passer devant le juge. Ça fait flipper !

: C'est un juge spécial, le **JUGE POUR ENFANTS**. Comme les adultes, on a des droits mais aussi des devoirs, et si on fait une grosse bêtise, on est puni par la justice.

: Mais quelquefois quand on a des problèmes à la maison ou à l'école, c'est pas facile !

: C'est pour ça que la justice a créé des services spéciaux pour les enfants et adolescents de moins de 18 ans, les **MINEURS**. Ils servent à protéger les enfants en danger, mais aussi à punir ceux qui font des bêtises.

: Mais pour le garçon de mon club, même s'il a volé, on ne va pas le mettre en prison quand même !

: Mais non ! Pour les mineurs, la prison doit être la dernière solution, quand les autres ont échoué. Il existe des éducateurs qui peuvent rencontrer l'enfant et ses parents, mais aussi des foyers d'hébergement, comme des centres éducatifs fermés pour les adolescents qui font de grosses bêtises.

: J'ai entendu dire que ce sont les parents qui sont responsables si leur enfant de moins de 18 ans a commis une faute, c'est-à-dire qu'ils doivent notamment rembourser les victimes.

: En fonction de l'âge des enfants, la justice peut quand même obliger les enfants à suivre un stage civique où on leur rappelle la loi, on explique les conséquences de leurs actes, et on leur demande de réparer parfois avec des travaux d'intérêt général par exemple.

: Comme repeindre les bureaux du club pendant ses vacances, par exemple ? Chouette ! Ça sera tout beau à la rentrée !

JEUX

1 - AU TRAVAIL !

Cite les trois professions représentées dans ce tribunal par Arthur, Agathe et Gary.

2 - L'INTRUS

Lequel de ces objets n'a pas sa place dans un tribunal ?

ROBE
TOURNEVIS
BALANCE
BANC
SCEAUX

3 - CODE AVOCAT

Avec ce code, essaie de trouver cette devise de la Justice...

XEV X'OCD MOXCO SQXYBOB VK VYS

Pour t'aider voilà quelques indices : x=n, v=l, q=g et s=i

Solutions : 1 - Juge, greffier, avocat. 2 - Le tournevis. 3 - Nul n'est censé ignorer la loi.

T'as la collection

Et si on s'parlait ?

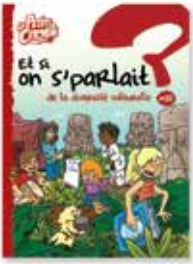

D'autres numéros à découvrir !

lespetitscitoyens-laboutique.com

Toi aussi,

SOIS MALIN DANS TA TÊTE ET CITOYEN DANS TES BASKETS !

Abonne-toi gratuitement à l'hebdo sur le site.

En suscitant le questionnement, le débat et la curiosité au travers des textes et des illustrations, cette collection contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge et donne à travers ces ouvrages le goût de lire et de réfléchir.

Dès 7 ans

Association *Les petits citoyens*
150 rue des Poissonniers
75018 Paris
Tel. : 01 53 09 00 35

www.lespetitscitoyens.com

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

www.justice.gouv.fr
@justice_gouv